

Réponse à une consultation 15.05.2012

Prise de position sur l'initiative parlementaire 09.503 « Supprimer les droits de timbre par étapes et créer des emplois »

economiesuisse prend position sur l'initiative parlementaire 09.503. Les droits de timbre prélevés lors de l'émission de fonds propres ont des conséquences désavantageuses sur le financement d'entreprises et nuisent à la place économique suisse. Le prélèvement de ces droits non seulement renchérit la levée de capitaux, mais elle complique également la création d'entreprises. Autrement dit, les droits de timbre d'émission prélevés sur des fonds propres nuisent à l'économie dans son ensemble.